



Projet « Promotion de la micro-méthanisation pour la récupération et
l'utilisation du méthane dans le secteur des déchets en Côte d'Ivoire »

**Principaux facteurs politiques et les incitations
socioéconomiques nécessaires pour favoriser
l'adoption des biodigesteurs en Côte d'Ivoire**

AVIS DE RECRUTEMENT

Novembre 2025

L'ONU Environnement en collaboration avec le Comité de gestion du
projet Micro-méthanisation lance un appel à candidature pour le
recrutement d'un (01) consultant national.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire, à l'instar des pays Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), s'est engagée à travers ses premières Contributions Déterminées au niveau National (CDN) en 2015 à réduire ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de 28,25 %. Dans le cadre du rehaussement de son ambition climatique, le pays a révisé ses CDN en 2022 avec un objectif de réduction de ses émissions de GES de 30,41 % à l'horizon 2030.

Dans la mise en œuvre de nos premières CDN dans le secteur des déchets, le Gouvernement canadien, à travers Environnement et Changement Climatique Canada (ECCC), a apporté un appui financier à la Côte d'Ivoire en 2018. Grâce à cet appui, un biodigesteur de 100 m³ a été construit sur le site de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC), comme projet de démonstration du potentiel de réduction des émissions de GES.

A la suite de ce projet et en lien avec nos nouvelles CDN, le Gouvernement Canadien vient d'allouer des ressources financières à la Côte d'Ivoire dans le cadre de l'Initiative Mondiale sur le Méthane. Ce nouveau projet a pour finalité d'effectuer des travaux de recherche pour une mise à l'échelle nationale de la technologie du biodigesteur comme solution alternative de réduction des émissions de GES dans le secteur des déchets. Pour ce faire, il est essentiel de procéder à une évaluation rigoureuse du fonctionnement et surtout des performances du biodigesteur déjà installé. Cette évaluation permettra d'identifier les contraintes techniques et environnementales, de mesurer les performances énergétiques réelles et de proposer des axes d'optimisation technique et de durabilité.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MINEDDTE) à travers le Comité de Gestion du Projet (CGP) lance un appel à candidature pour le recrutement d'un (01) consultant national pour élaborer une étude sur les principaux facteurs politiques et les incitations socioéconomiques nécessaires pour favoriser l'adoption des biodigesteurs en Côte d'Ivoire.

II. MISSION DE LA CONSULTANCE

La mission de cette consultance est d'élaborer un rapport sur les principaux facteurs politiques et les incitations socioéconomiques nécessaires pour favoriser l'adoption des biodigesteurs en Côte d'Ivoire.

III. OBJECTIFS DE LA CONSULTANCE

3.1. Objectifs

L'objectif général est d'analyser les principaux facteurs politiques et les incitations socioéconomiques nécessaires pour favoriser l'adoption des biodigesteurs en Côte d'Ivoire.

De manière spécifique, la mission vise à :

- Examiner les politiques publiques, lois et règlements ayant un lien avec la valorisation énergétique, organique et la gestion des déchets organiques.
- Faire un état des lieux des initiatives nationales anciennes ou en cours de biodigesteurs.
- Analyser les barrières technologiques et identifier les opportunités et marchés potentiels.
- Identifier les barrières institutionnelles et les opportunités favorables à la promotion des biodigesteurs.
- Analyser les perceptions, attitudes et comportements socioéconomiques des différents acteurs vis-à-vis de la micro-méthanisation.
- Évaluer les incitations financières, fiscales et sociales existantes ou potentielles pour stimuler l'investissement dans les biodigesteurs.
- Formuler des recommandations politiques et économiques pour renforcer l'adoption nationale de la technologie.

3.2. Résultats attendus

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- Les politiques publiques, lois et règlements ayant un lien avec la valorisation énergétique, organique et la gestion des déchets organiques sont analysés.
- Un état des lieux des initiatives nationales anciennes ou en cours de biodigesteurs est fait.
- Les barrières technologiques sont analysées et les opportunités et marchés potentiels sont identifiés.
- Les barrières institutionnelles et les opportunités favorables à la promotion des biodigesteurs sont identifiées.
- Les perceptions, attitudes et comportements socioéconomiques des différents acteurs vis-à-vis de la micro-méthanisation sont analysés.
- Les incitations financières, fiscales et sociales existantes ou potentielles pour stimuler l'investissement dans les biodigesteurs sont évaluées.
- Des recommandations politiques et économiques pour renforcer l'adoption nationale de la technologie sont formulées.

IV. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

Le candidat doit avoir :

- au minimum un diplôme Bac+5 (Ingénieur ou Master) en Génie de l'Environnement, Sciences et Technologies, sciences sociales et économiques ou tout autre domaine connexe ;

- au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans les domaines de l'environnement, des changements climatiques et la réalisation d'études similaires ;
- une bonne connaissance des politiques, des stratégies et des programmes des secteurs-clé du développement de la Côte d'Ivoire ;
- une bonne capacité de rédaction de rapports de portée nationale et internationale ;
- une bonne capacité d'analyse et de synthèse ;
- une capacité d'analyser des informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes en matière d'orientation politique ;
- une excellente maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de la langue anglaise.

V. LIVRABLES

Le consultant devra mettre à disposition les livrables ci-après :

- Un rapport de démarrage contenant la méthodologie et le plan de travail ;
- Un rapport provisoire de l'étude ;
- Un rapport final de l'étude.

VI. DUREE DE LA CONSULTANCE

La durée de la mission sera de vingt-cinq (25) jours ouvrés avec une période de mission étalée sur deux (02) mois, comprenant la période de rédaction des différents rapports.

VII. MÉTHODE DE SÉLECTION ET DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent présenter un dossier de candidature comprenant une proposition technique et une proposition financière.

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- le Curriculum Vitae (CV) du consultant, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email et numéro de téléphone) de trois (03) références ;
- une brève description de la méthodologie de travail et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR.

La proposition financière devra indiquer le montant forfaitaire (honoraires, frais de mission, etc.) proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

VIII. DATE ET HEURE DE FIN DE DEPOT

L'offre devra être envoyée datée et signée, sous plis fermés séparés, en copies physiques à la Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques et de la Transition Ecologique sise à Riviera Palmeraie (Abidjan Côte d'Ivoire) et en version électronique (scan de la version signée) par email à l'adresse konepantchie@gmail.com au plus tard **le mercredi 03 Décembre 2025 à 15h GMT**. Aucune offre hors délais ne sera considérée.

Pour des informations complémentaires, le soumissionnaire est invité à contacter : 20 BP 650 Abidjan 20 – Téléphone : (+225) 07 77 25 20 62 | (+225) 07 14 80 34 94.

IX. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre technique la plus qualifiée et la moins disante sera retenu et contacté.